

Paris, le jeudi 3 décembre 2009

Communiqué de presse de la Cité des mémoires étudiantes : 2009 : année du chantier « vie étudiante », 2009 : permis de démolir les mémoires étudiantes ?

L'année 2009 devait être celle du chantier « **vie étudiante** ». Peu de choses ont abouti, certaines fondations de l'édifice subissent même de fortes intempéries : l'**Observatoire de la vie étudiante** a du fêter ses 20 ans dans la discrétion et toujours sans président (le ministère annonçant une réforme de sa « gouvernance » sans même en avoir informé au préalable les organisations étudiantes), les **mutuelles étudiantes** voient l'Etat vouloir réduire sa prise en charge de la protection sociale des étudiants.... Dans ce contexte, alors que la loi d'orientation organisait la représentativité étudiante (« loi Jospin » du 10 juillet 1989), l'Etat, avec l'indifférence et même parfois la complicité de certaines collectivités locales et établissements d'enseignement supérieur, ne semble guère vouloir aider à la **pérennisation de la sauvegarde et de la valorisation des ressources documentaires et des archives** des mouvements étudiants, c'est-à-dire la mémoire, donc l'identité collective des étudiants.

La « lettre ouverte à Valérie Pécresse », qui a rassemblé, à ce jour, plus de 670 signataires, a certes permis à la Cité des mémoires étudiantes d'enclencher un véritable travail de recadrage du projet avec les services et le cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mais, alors que le soutien du ministère dépendait notamment de l'adoption d'une convention entre la Cité et l'Université de Reims – Champagne-Ardenne, qui a soutenu la préfiguration (CAARME) pendant cinq ans, celle-ci a décidé, en septembre, de se retirer, après celui de la Ville de Reims (dès février 2009).

Le temps presse afin de ne pas perdre l'acquis de cinq ans d'expérience. Tout est donc à reconstruire ! Nous avons entamé des démarches afin d'implanter la Cité des mémoires étudiantes dans un multi-partenariat stratégique et durable. La Cité est, pour l'instant, hors les murs (les ressources documentaires et les fonds d'archives sont en lieu sûr) !

Un fonds de dotation a été constitué afin de faire appel au soutien financier des citoyen-ne-s et des structures privées intéressées.

A l'occasion du **colloque « Représenter les étudiants** (participation, élections, représentativité) » que nous co-organisons avec le Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME), les 11 et 12 décembre, une **soirée de soutien à la Cité des mémoires étudiantes** est organisée le vendredi 11 décembre 2009 à partir de 17h30, avec, notamment l'intervention de professionnels des archives et de la documentation, de chercheurs et d'actuels et anciens responsables étudiants, de différentes générations et orientations.

Contact : Jean-Philippe Legois (06.19.03.17.08) - info@citedesmemoiresetudiantes.org